

CHARTRE ETHIQUE DE CERISE

Rappel Projet Associatif

NOTRE VISION

CERISE se donne pour ambition de devenir un lieu phare du centre de Paris en matière d'expérimentations et de brassage pour développer le vivre ensemble entre les personnes qui y résident et qui le fréquentent.

L'association entend ainsi favoriser l'intégration, l'accès à la culture et l'implication citoyenne sous toutes leurs formes, par l'organisation de temps de rencontres, la prise d'initiatives et l'émergence de projets partagés, grâce à un accompagnement à visée émancipatrice.

NOTRE MISSION

CERISE gère une résidence pour jeunes adultes depuis 1999 devenu foyer de jeunes travailleurs en 2020 et un centre socioculturel depuis 2001 ouvert à l'ensemble des habitants du centre de Paris.

Le foyer a accueilli plus de 350 jeunes issus de tous les horizons.

Le centre socioculturel, très actif, étend son rayonnement au-delà du quartier. Certaines activités « phares » s'inscrivent dans la durée, d'autres se sont déjà renouvelées, le but étant de répondre au plus près aux attentes et besoins des publics. Un demi-millier de personnes fréquentent annuellement le Centre socioculturel.

Cerise favorise les actions créant une dynamique commune entre le Foyer et le Centre socioculturel. Faire de tous (résidents, usagers, bénévoles) les acteurs essentiels de cet espace de vie pour qu'ils y trouvent un intérêt commun.

NOS VALEURS

Les valeurs de l'association se retrouvent dans l'acronyme C.E.R.I.S.E : Carrefour, Echanges, Rencontres, Insertion, Saint-Eustache.

L'association se veut un CARREFOUR où chacun peut venir avec ce qu'il est, ses questions, ses attentes et bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement actifs dans son parcours et ses démarches.

L'association favorise les ECHANGES en tissant des liens de solidarité entre résidents, usagers et habitants du quartier.

L'association promeut la mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle à travers des RENCONTRES, dans le respect d'autrui, quelles que soient ses particularités ou différences. La qualité de l'accueil, facteur clé de la rencontre, est essentielle.

Ce socle est la première marche d'une INSERTION, d'un développement de l'autonomie, d'un renforcement des capacités à s'exprimer et à agir, séparément et ensemble, à tous les niveaux et quels que soient les publics.

Ce chemin vers la citoyenneté est d'abord ancré dans un territoire à partir duquel il s'initie : CERISE va vers les personnes qui habitent, travaillent ou gravitent autour du quartier SAINT-EUSTACHE, qui est à la fois un lieu d'ancrage et de passage.

LES RELATIONS ENTRE CERISE ET SES PARTIES PRENANTES

Un tel projet associatif implique, en interne, une recherche de professionnalisme de la part des bénévoles comme des salariés. Cela suppose, chez chacun, des compétences, une capacité à s'adapter et un désir de se former, dans une démarche d'amélioration continue. Le sens de l'engagement concerne tous les acteurs ;

CERISE entend, par ailleurs, renforcer ses partenariats, et en créer de nouveaux, avec les acteurs associatifs, administratifs, politiques et économiques du territoire, afin de favoriser la mise en commun des moyens et compétences, le partage des connaissances, les savoir-faire et expériences.

L'association CERISE s'engage

Vis à vis des salariés comme des bénévoles à

- recruter sans discrimination en fonction de leurs désirs et de leurs compétences,
- définir les rôles de chacun et coordonner les actions,
- apporter les soutiens nécessaires et proposer les formations adaptées,
- valoriser l'expérience de tous et favoriser les échanges,
- organiser l'évaluation régulière des actions et les adapter à l'évolution des besoins ;

Vis à vis des usagers du Centre socio culturel et des résidents du FJT à

- mettre tout en œuvre pour répondre à leurs demandes,
- les considérer et leur permettre de participer au projet général de l'association ;

Vis à vis des partenaires à

- mettre en œuvre les moyens d'un partenariat efficace.

Le salarié s'engage à

- partager le projet et les valeurs de l'association,
- respecter cette charte dans le cadre de son contrat de travail ;

Le bénévole s'engage à

- adhérer à l'association et à en partager les valeurs et le projet,
- participer, dans le cadre de cette adhésion et à travers son action, à la gouvernance et l'évolution de CERISE,
- accepter de se former pour mieux remplir les fonctions qui lui sont confiées,
- respecter **la charte du bénévolat** qui lui est remise lors de sa prise de fonctions puis chaque année;

L'usager du centre s'engage à

- adhérer à l'association,

L'usager du centre ou le résident du FJT s'engage à

- respecter l'association, ses valeurs et son projet,
- respecter les règles liées au fonctionnement de chaque activité ;

Les partenaires s'engagent à

- adhérer à l'association,
- respecter le cadre du partenariat retracé dans une **convention de partenariat** ;

les partenaires hébergés s'engagent par ailleurs à

- respecter et faire respecter par leurs usagers, l'association, ses valeurs et son projet.